

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :**

**Sur la Commune d'ANNONAY (07100), sis 35 rue Boissy d'Anglas, cadastré section AM n°54, d'une contenance de 00ha 02a 19 ca :**

**Un appartement (lot 5 de la copropriété) :**

Au 3<sup>ème</sup> étage, comprenant hall d'entrée, cuisine, salle à manger, salon, trois chambres, salle de bain, WC, un escalier menant aux combles ;  
Superficie loi Carrez totale de 117,86 m<sup>2</sup>.  
Ainsi qu'une cave au sous-sol portant le numéro 5.

**LE BIEN EST LIBRE**

**MISE A PRIX : 18 000 €** outre charges et frais

---

VISITE SUR PLACE : MERCREDI 20 JANVIER 2021 DE 10H A 11H

---

**ADJUDICATION LE JEUDI 11 FEVRIER 2021 A 9H**

au Palais de Justice de PRIVAS, 10 cours du Palais, BP 728 – 07007 PRIVAS

---

Cette vente est poursuivie en UN LOT à la requête de la **société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA), en vertu d'un acte du 18 juin 2015 avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2015, Société Anonyme au capital de 124 821 566,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS, poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège.

Ayant pour avocat constitué Maître Olivier MARTEL, Avocat au Barreau de l'Ardèche, y demeurant 8 cours du Palais, 07000 PRIVAS, chez lequel domicile est élu.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ardèche.

**RENSEIGNEMENTS :**

Cabinet de Maître  
MARTEL, (Tél. : 04 75  
64 92 30)

Greffe du Juge de  
l'Exécution du Tribunal  
Judiciaire de PRIVAS où  
le cahier des conditions de  
vente est déposé sous le  
RG N°19/02048

